

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2017 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 4 juillet 2017 à la salle municipale, sont présents les conseillers et conseillères : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

1.1

Formant quorum sous la présidence de Madame Nathalie Bresse, mairesse, la séance est déclarée ouverte.

2.

2017-07-141 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture

1.1 Ouverture

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux:

3.1 Séance ordinaire du 5 juin 2017;

4. 1^{ère} période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public).

5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions

Aucune

6. Information au conseil et correspondance

6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de juin 2017.

7. Rapports des comités

7.1 Finances – Subventions :

7.1.1 Adoption des comptes à payer;

7.2 Autres comités:

7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

8. Affaires nouvelles

8.1 Résolutions à adopter :

8.1.1 Embauche du directeur général;

8.1.2 Achat d'un véhicule pour le directeur des travaux publics;

8.1.3 Permanence de la directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

8.1.4 Offre de service pour les plans et devis – élévateur au Centre multifonctionnel;

8.1.5 Nomination au comité consultatif d'urbanisme (CCU);

8.1.6 Offre de service du Groupe SM – surveillance des travaux construction des trottoirs;

8.1.7 Achat d'un ordinateur pour le directeur général;

8.1.8 Demande à la CPTAQ – Exploitation d'une sablière / gravière (Excavation Steve Leblanc, chemin Westleyville);

8.1.9 Nomination de l'équipe locale de développement;

8.1.10 Construction d'un garage municipal et d'une caserne incendie;

9. Adoption des règlements

9.1 Adoption du règlement numéro 622 – modifiant le règlement de lotissement numéro 437.

10. Avis de motion à donner

Aucun.

11. Varia affaire nouvelle

Aucune.

12. 2ième période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour).

13. Levée de la séance ordinaire

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 juillet 2017 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.1

2017-07-142 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2017 :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 30)

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)

Procédure à suivre pour poser une question.

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Jacques Gourde concernant:

- Le remblai de terre sur le chemin Galipeau ;
- La route 112, machinerie usagée ;
- L'échantillonnage d'eau rue du Lotus ;
- La carte de la MRC / publicité sur les napperons.

Monsieur Jacques De Leseleuc concernant la surveillance des travaux et l'épandage d'eau sur la rue Desruisseaux.

Madame Pierrette Hardy concernant:

- Dépose la demande de commandite pour le Salon des artisans.
- De l'information des pour les piscines ;
- Le règlement pour les poules urbaines, les chevaux etc. ;
- L'échéancier de la mise à niveau du Plan d'urbanisme, etc. ...

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 19 H 52.

6.1

DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance pour le mois de juin 2017 et en fait la lecture.

7.1.1

2017-07-143 ADOPTION DES COMPTES À PAYER :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 30 juin 2017 au montant de **861 537.85 \$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.2.1

RAPPORTS DES COMITÉS :

Madame la Mairesse Nathalie Bresse :

- Donne de l'information concernant :
 - Le prochain rôle d'évaluation est en 2018 ;
 - La formation du comité SP (Sécurité publique) pour les cinq MRC qui sont avec la SQ.

Madame Diane Talbot :

- Donne de l'information concernant :
 - Le transport, nous avons acheté un permis de taxi pour être en mesure de faire le service avec le transport adapté ;
 - L'O.M.H. le regroupement est prévu fin 2017 / début 2018 ;
 - L'O.M.H. tout a été refait pour être en mesure d'avoir un bâtiment adéquat lorsque le transfert aux municipalités se réalisera.

Monsieur Éric Mageau :

- Donne de l'information concernant :
 - Les travaux de la route 112 ;
 - Le rechargement des chemins est fait sauf sur la rue Desruisseaux, l'abat poussière liquide est efficace, le gravier a beaucoup de pierre donc on regarde ce que l'on peut faire avec ce problème ;
 - Les lignes de la rue Principale sont faites ;
 - Le drainage au parc Pomerleau ;
 - Les travaux de construction des trottoirs commencent lundi prochain.

Monsieur René Rivard:

- Donne de l'information concernant:
 - La Fête nationale a été une réussite et il y a eu une bonne implication des bénévoles ;
 - Le SAE, il y a 123 inscriptions ;
 - Le bac à jeux libres est installé ;
 - Le 13 juillet sera l'inauguration du Croque-livres ;
 - L'aménagement du parc Dubreuil est presque terminé ;
 - Le parc Goddard, un comité travaillera sur un projet d'aménagement pour ce parc.

Madame France Martel:

- Donne de l'information concernant :
 - La révision des règlements se déroule bien, l'échéancier a été révisé ;

- Un aperçu des émissions de permis de construction et de rénovation ;
- Un compte rendu de la rencontre pour la piste cyclable.

Monsieur Donald Lachance:

- Donne de l'information concernant un compte rendu du rapport de la Régie incendie, il y a peu d'activités.

Monsieur Stanley Boucher

- Donne de l'information concernant:
 - Les travaux des réseaux des rues Blouin et Desruisseaux sont presque terminés, les installations des citoyens pourront être faites ;
 - L'asphalte et le rechargement seront faits pour le 14 juillet ;
 - Les travaux aux étangs aérés sont à suivre dans les prochains mois ;
 - Des études sur la capacité du puits afin de desservir d'autres citoyens de la municipalité.

8.1.1

2017-07-144 EMBAUCHE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL :

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a déposé au conseil sa lettre de démission à l'effet qu'il désire mettre fin à son contrat de travail lors de son départ à la retraite le 1^{er} décembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE le comité composé d'élus et du directeur général a procédé à l'affichage du poste, à une première sélection, aux entrevues de quelques candidats et à la sélection de la personne qui rencontre les qualifications et les aptitudes pour le remplacement au poste de directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner procède à l'embauche de monsieur Jonathan Piché pour le poste d'adjoint au directeur général / secrétaire-trésorier à partir du 10 juillet 2017 jusqu'au départ à la retraite de monsieur Daniel St-Onge le 1^{er} décembre 2017 et à partir du 1^{er} décembre 2017 au poste de directeur général / secrétaire-trésorier et ce selon les conditions stipulées au contrat de travail qui sera signé au moment de l'entrée officielle de monsieur Jonathan Piché.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2

2017-07-145 ACHAT D'UNE VÉHICULE POUR LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS :

CONSIDÉRANT QUE le camion GMC actuel qui est utilisé par le directeur des travaux publics, est aussi utilisé par le journalier responsable de l'entretien des bâtiments;

CONSIDÉRANT QUE le journalier pour l'entretien en bâtiment a un besoin qui est de plus en plus grand pour l'utilisation de ce camion;

CONSIDÉRANT QUE nous avons vérifié pour l'achat d'un véhicule usager pour le directeur des travaux publics soit un Honda CRV et un Toyota RAV4;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner achète le

Toyota RAV4 2014 au montant de 19 936 \$ plus les taxes et les autres frais pour un coût total de 22 932.92 \$.

Budget : Financé par le fonds de roulement remboursable sur 4 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3

2017-07-146 PERMANENCE DE LA DIRECTRICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE :

CONSIDÉRANT QUE madame Marie-Pier Bisson-Côté est à l'emploi de la municipalité depuis décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE madame Marie-Pier Bisson-Côté a les connaissances et les aptitudes pour remplir les exigences et les tâches que la fonction exige et ce de façon très satisfaisante;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner procède à la permanence de madame Marie-Pier Bisson-Côté au poste de directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. Selon les conditions stipulées au contrat de travail qui sera signé par madame Marie-Pier Bisson-Côté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.4

2017-07-147 OFFRE DE SERVICES POUR LES PLANS ET DEVIS – ÉLÉVATEUR AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL :

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu à notre demande une offre de services de David Leslie architecte pour la confection des plans et devis pour la construction et l'installation d'un élévateur au Centre multifonctionnel;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de services de David Leslie au montant de 13 500 \$ plus taxes, pour la confection des plans et devis pour la construction et l'installation d'un élévateur au Centre multifonctionnel.

Poste budgétaire : 02-190-00-411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5

2017-07-148 NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) :

CONSIDÉRANT QUE selon le règlement numéro 381 constituant le comité consultatif d'urbanisme (CCU) stipule à l'article 2.4 la composition du comité et à l'article 2.5 la durée du mandat;

CONSIDÉRANT QUE la date des élections municipales est en novembre, il est préférable pour le prochain mandat des deux membres du CCU que la durée soit de 18 mois et non 24 mois;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner nomme :

- Monsieur Jules Ellyson, siège numéro 2 : Durée 18 mois;
- Madame Nathalie Bresse membre, siège numéro 4 : Durée 18 mois;

Une somme de 40.00 \$ sera versée aux 3 membres qui représentent les citoyens comme jeton de présence pour défrayer leurs dépenses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6

2017-07-149 OFFRE DE SERVICES DU GROUPE SM – POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DES TROTTOIRS :

CONSIDÉRANT QUE pour la construction des trottoirs, il est important de surveiller les travaux afin qu'ils soient conformes à notre devis et aussi faire les échantillonnages de compaction et de la qualité du béton;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de services du Groupe SM au montant de 8,200 \$ plus taxes pour la surveillance des travaux de construction des trottoirs et les échantillonnages de compaction et de la qualité du béton le tout selon notre devis.

Poste budgétaire : 03-310-00-037.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7

2017-07-150 ACHAT D'UN ORDINATEUR POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL:

CONSIDÉRANT QUE l'ordinateur portable pour le poste de directeur général a déjà quelques années de sa durée de vie et qu'il serait bon d'en acheter un nouveau et de garder le portable actuel pour différentes utilisations;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte d'acheter un nouvel ordinateur portable pour le directeur général avec l'installation et la configuration des logiciels pour un montant de 1,994.85 \$ plus taxes.

Poste budgétaire : 03-310-00-999, Fonds de roulement remboursable sur 2 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.8

2017-07-151 DEMANDE À LA CPTAQ – EXPLOITATION D'UNE SABLIERE / GRAVIÈRE (EXCAVATION STEVE LEBLANC, CHEMIN WESTLEYVILLE) :

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Excavation Steve Leblanc (2331-8900 Québec Inc.) est propriétaire du lot 4 180 456 et propriétaire de l'exploitation de la gravière et sablière du lot 4 983 534 depuis juin 1993;

CONSIDÉRANT QUE l'usage de ces deux sites d'une superficie de 8,2 hectares est antérieur au 17 décembre 1997, l'exploitation jouit de droits acquis en vertu de l'article 15 du règlement de zonage de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cette gravière et sablière occupe déjà 8,2 hectares et que la poursuite de son exploitation n'entraînera pas de contrainte sur l'agriculture existante.

CONSIDÉRANT QU' il est souhaitable de poursuivre l'exploitation à cet endroit plutôt que permettre l'implantation d'une nouvelle gravière et sablière à l'extérieur de la zone agricole et par le fait même près d'une agglomération de recensement.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel, **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner confirme que la demande respecte notre réglementation et que celle-ci est présentée afin de régulariser l'exploitation de la gravière et sablière sur les lots numéros 4 180 456 et 4 983 534.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.9

2017-07-152 NOMINATION DE L'ÉQUIPE LOCALE DE DÉVELOPPEMENT:

CONSIDÉRANT QUE pour avoir accès au FDT local 2016-2019, il faut mettre en place une équipe locale de développement qui aura pour mandat de :

- Recommander au conseil municipal des projets en lien avec le plan local de la municipalité ainsi que les enjeux de développement du Haut-Saint-François;
- Servir de relais de communication entre le conseil municipal, les citoyens, les groupes d'action par enjeu du HSF et l'équipe de développement du HSF;
- S'assurer que le développement local suit les principes de mobilisation, de participation citoyenne et de planification;
- S'assurer de la mise à jour du plan local et de sa connexion avec les cinq enjeux territoriaux;
- S'assurer de la réalisation du plan local avec la même vision et objectifs que le PAI (Plan d'actions intégrées) que la Municipalité a mis en place;

CONSIDÉRANT QUE cette équipe exige la présence d'au moins un élu, un citoyen, la direction générale de la municipalité ainsi qu'un agent local de développement;

CONSIDÉRANT QUE le comité du chantier numéro 2 qui a été formé lors du développement du PAI répond aux exigences du FDT-local;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner nomme les membres du comité du chantier numéro 2 lors de l'élaboration du PAI comme membres de l'équipe du FDT-local – la direction générale de la municipalité, Éric Mageau, Serge Maher, Steve Leblanc, Jerry Espada, Gina Castelli, Éric Tremblay, Marc Bernier, Chantal Lambert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.10
2017-07-153 CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL ET D'UNE CASERNE INCENDIE :

CONSIDÉRANT QUE depuis deux ans, le conseil travaille sur le projet de construction d'un garage municipal et d'une caserne incendie;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a donné le mandat à la firme WSP et la firme d'architectes Roy, Jacques inc. de compléter les études et les plans préliminaires pour déposer au ministère dans le cadre du programme PIQM volet 5.1;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise le projet proposé et s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

9.1
2017-07-154 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 622 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMERO 437 :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le règlement numéro 622 – modifiant le Règlement de lotissement numéro 437.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

12.
2^E PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 30.
(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre «du jour seulement)
Procédure à suivre pour poser une question.

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Jacques Gourde concernant :

- Les travaux de la route 112 ;
- Valoris, quel est le problème ? Qui est imputable sur ce projet ?
- La Caisse / l'école où est rendu le projet ?
- La loi 122, comment allez-vous vivre avec cette loi ?
- La piste cyclable sur la voie ferrée, ce n'est pas réalisable d'après certaines personnes.

Madame Maryse Labonté concernant l'aquaforme, il y a une bonne participation au programme.

Pierrette Hardy concernant:

- L'agrandissement de l'école, est-ce que vous donnez un terrain ?
- Le Parc Pomerleau, est-ce possible de renouveler les jeux ?

Monsieur Serge Dubé concernant la procédure pour l'embauche du nouveau directeur général.

FIN DE LA 2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS À 21 H 05.

13.

2017-07-155 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **QUE** la séance ordinaire soit levée à 21 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE : Lundi le 7 août 2017 à 19 h 30.

DANIEL ST-ONGE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NATHALIE BRESSE
MAIRESSE

